



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mardi 01 avril 2025
19h30 – 21h30

Lieu : Maison Citoyenne EN JACCA

COMPTE-RENDU DE RÉUNION MENSUELLE

PARTICIPANT·E·S

BERNARD Jean-Pierre

BONNAVENTURE Alain

COHEN Anne-Lise

*Chargée de coordination des
Comités de quartier*

GARNIER Sandrine

HAMADOUCHE Isabelle

KUBLER Jeremy

*Animateur Maison Citoyenne En
Jacca*

HAMADOUCHE Isabelle

LEFEVRE Ludovic

VALETTE Michèle

EXCUSÉ·E·S

AUDHUY Cathy
EL ADLOUNI Najoua
LUZEAUX Pauline
TOULOUT Kaoutar

BENGUIT Jamila
FERRANDIZ Yann
POUSSEO Christelle

CALVIGNAC Laurent
GUILBERT Julie
TABEY-BEUVELOT Sandrine

Ordre du jour

- Présentation de la Maison Citoyenne EN JACCA
- Actualités du Comité de quartier
- Organisation
- Agenda

Après avoir remercié l'ensemble des participantes et participants pour leur présence à cette réunion, A-L COHEN, Chargée de coordination des Comités de quartiers au sein du Pôle Vie Citoyenne, annonce qu'elle assurera l'intérim afin d'accompagner le Comité dans ses activités, en attendant le recrutement du futur Correspondant de quartier.

I. PRÉSENTATION DE LA MAISON CITOYENNE EN JACCA

J. KUBLER, animateur à la Maison Citoyenne EN JACCA, présente la vision de la structure à l'horizon 2025. La ville de Colomiers dispose de cinq centres sociaux, appelés Maisons Citoyennes, répartis sur l'ensemble de son territoire. Dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier EN JACCA, la Municipalité s'est engagée à relocaliser la Maison Citoyenne dans les anciens locaux de la crèche, sur une surface de 300 m². Le nouveau centre social est conçu autour d'un espace central, relié à un plateau sportif, incluant un city stade entièrement rénové.

Organisé autour de 3 axes principaux : services et activités, projets, citoyenneté et parentalité. Le centre social propose des actions variées (loisirs, culture, ateliers d'habitants), des permanences sociales et juridiques, ainsi qu'une programmation pour les enfants et les jeunes (Accueil de Loisirs Sans Hébergement –ALSH-, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité –CLAS-, la Maison des potes). Il soutient les initiatives des habitants, organise des débats et encourage l'initiative citoyenne. Avec une approche individuelle et collective, il valorise la solidarité, l'autonomie et le vivre-ensemble, tout en agissant dans l'intérêt général. La Maison Citoyenne est implantée sur un territoire regroupant 1 246 habitants. Son influence s'étend toutefois à 13 104 habitants, en incluant les quartiers des Marots et du Vignemale.

Un enjeu majeur pour le centre social est également de contribuer à briser les représentations négatives associées au quartier, en mettant en lumière ses forces vives et son dynamisme. La Maison Citoyenne est intégrée dans un dynamique partenariale avec des associations locales. Plusieurs permanences sont organisées :

- Le DSL, cours de français pour les allophones
- Un espace Ecoute/Parents
- La Mutuelle JUST
- La Confédération Logement Cadre de Vie : association nationale de défense des consommateurs
- Le PLIE –Plan Local d'Insertion à l'Emploi, dispositif d'accompagnement pour les personnes au RSA
- Unis-Cités sur les question d'écologie, et d'économie d'énergie.

Le quartier EN JACCA fait partie du périmètre du Contrat de Ville, classé quartier Politique de la Ville. En raison de la précarité des habitants et du profil social des résidents, il bénéficie d'une attention particulière de la part des services de l'État, d'un accompagnement renforcé, notamment financier. Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre, dont « Agir dans mon quartier », qui vise à soutenir les initiatives citoyennes et à fournir les moyens nécessaires pour concrétiser des projets locaux.

Chaque Maison Citoyenne dispose d'une programmation, présentée dans un document intitulé « Proche de Vous ». Ce document est diffusé à l'ensemble des usagers ainsi qu'aux partenaires de la Maison Citoyenne. Le Comité de quartier recevra cette programmation par courriel et est invité à la relayer au sein de son réseau. Par ailleurs, la Maison Citoyenne propose de diffuser, via sa propre liste de diffusion, les informations et événements portés par le Comité de quartier.

La Maison Citoyenne souhaite organiser des événements à l'échelle du territoire. Un loto est d'ores et déjà prévu pour le 28 juin prochain. D'autres manifestations sont en préparation, telles qu'un vide-grenier, un concert ou encore diverses animations. Pour assurer le bon déroulement de ces événements, il est essentiel de mutualiser les forces vives et les compétences disponibles.

Cette présentation vise à sensibiliser les membres du Comité de quartier à l'importance d'une collaboration réciproque : la Maison Citoyenne est un partenaire clé pour le Comité, tout comme ce dernier l'est pour la Maison Citoyenne.

Il est convenu que la Maison Citoyenne soit régulièrement invitée à participer à l'une des réunions mensuelles du Comité de quartier, à raison d'une présence une fois par trimestre.

II. ACTUALITÉS DU COMITÉ DE QUARTIER

HALLOWEEN

La prochaine édition de cette manifestation est prévue pour le vendredi 31 octobre. Elle se tiendra devant le magasin La Cave FaCécile, place des Marots, où le Comité de quartier animera un stand de distribution de bonbons et de soupe à la citrouille.

L'événement commence à être bien identifié par les habitant·e·s du quartier et attire une fréquentation croissante. Lors d'une précédente édition, la Maison Citoyenne avait proposé un stand de maquillage pour enfants, qui avait rencontré un franc succès. Cette initiative avait contribué à prolonger la présence du public sur place, favorisant ainsi les échanges et les rencontres.

L'an dernier, la Maison Citoyenne n'avait pu participer à la manifestation organisée par le Comité de quartier, en raison de la mobilisation de ses équipes le même jour dans le cadre d'un événement inter-centres sociaux.

Pour l'édition à venir, le Comité de quartier et la Maison Citoyenne ont exprimé leur volonté de construire ensemble cette manifestation. Une rencontre est prévue en septembre 2025 afin de coordonner leur collaboration.

FESTIVITÉS DE NOËL

Le Comité de quartier organise, chaque premier samedi de décembre, une animation festive à destination du quartier. Cette année, elle aura lieu le **samedi 6 décembre**. À cette occasion, des sapins de Noël seront traditionnellement distribués aux commerçants de la place des Marots ainsi qu'aux commerces situés sur le territoire du Comité. Des décorations réalisées par les enfants de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé aux Écoles) de l'école Simone Veil viendront également embellir l'espace. Le Comité de quartier fournit le matériel pour la confection des décorations.

Un stand photo avec le Père Noël, accompagné d'une distribution de chocolat chaud, sera installé devant le commerce La Cave FaCécile.

Pour cette édition, le Comité de quartier a décidé de ne pas faire appel aux services de la Ville pour la commande des sapins. Il privilégiera plutôt la décoration des arbres déjà présents sur la place des Marots. L'achat de nouvelles décorations est donc envisagé pour embellir ces arbres de manière festive.

La Maison Citoyenne sera associée à la conception de cet événement. Un partenariat est à construire avec le Comité de quartier afin de définir ensemble les modalités d'organisation et d'enrichissement de la manifestation. La communication via les réseaux de la Maison Citoyenne pourrait permettre de mobiliser un public plus large. En effet, jusqu'à présent, les personnes présentes lors de cet événement sont principalement des passants, et non un public spécifiquement venu pour l'occasion.

III. L'ORGANISATION DU COMITÉ

⇒ Les réunions

Le Comité de quartier a décidé d'alterner, une réunion sur deux, les lieux de rencontre entre la salle polyvalente de l'école Simone Veil et la Maison Citoyenne d'En Jacca. Ainsi, la prochaine réunion mensuelle se tiendra à la Maison Citoyenne d'En Jacca, où l'équipe accueillera les membres du Comité pour une visite des lieux.

L. LEFEVRE rappelle l'organisation désormais en place :

- La réunion mensuelle du Comité de quartier se tiendra chaque premier mardi du mois, en présence du Correspondant de quartier.
- Une réunion informelle sera organisée chaque troisième mercredi du mois, entre membres du Comité.

Ce fonctionnement vise à favoriser l'avancée des projets en interne tout en permettant, lors des réunions officielles, de valider les décisions et d'assurer un suivi avec les services concernés.

Afin que le Comité puisse se réunir en toute autonomie, une convention devra être établie avec la Maison Citoyenne et l'école S. VEIL, et des membres référents devront être désignés pour assurer le retrait des clés.

- A. BONNAVENTURE
- I. HAMADOUCHE

⇒ La communication

Il a été validé que, lors des envois de courriels par le Pôle Vie Citoyenne, les adresses électroniques de l'ensemble des membres soient visibles.

La Ville de Colomiers met à la disposition des Comités de quartier des boîtes mail dédiées, permettant aux habitantes et habitants de contacter directement le Comité de leur secteur. Ces adresses sont visibles et accessibles sur tous les supports de communication des Comités de quartier et via les formulaires de contact du site Internet des Comités de quartier.

@ : enjacca-marots@quartiers-colomiers.fr

La gestion de cette boîte mail est assurée par les membres du Comité. Une procédure, accompagnée de codes d'accès, est en place. Ces codes ne seront communiqués qu'aux membres référents pour cette mission. A.-L. COHEN transmettra la procédure ainsi que les codes de connexion aux membres référents. Elle tient à rassurer le Comité en précisant que le Pôle Vie Citoyenne assure une veille régulière sur ces boîtes mail.

A.-L. COHEN invite les membres à réfléchir à un mode de validation des projets : comment les décisions sont-elles prises collectivement au sein du Comité ?

L. LEFEVRE précise que différents types de décisions doivent être envisagés, et souligne l'importance de connaître en amont les disponibilités des membres pour les manifestations. En effet, une faible

mobilisation le jour J rend difficile l'organisation sereine de l'événement pour les autres membres impliqués.

Il a été acté que, pour les projets nécessitant la présence active des membres — notamment lors des manifestations —, la disponibilité de chacun pour le jour J sera systématiquement vérifiée. Si le nombre de participants s'avère insuffisant, la manifestation ne sera pas maintenue.

Pour les projets ne nécessitant pas de présence sur un jour précis, la validation se fera lors de la réunion mensuelle. En cas de désaccord, tout membre pourra demander la réouverture du débat, soit par courriel, soit lors de la réunion suivante.

⇒ Achat de coupe-vent, casquettes, t-shirts.

Lors de la réunion inter-comités de quartier du mois de mars dernier, il a été décidé de mutualiser les achats de coupe-vent, casquettes et t-shirts pour l'ensemble des Comités de quartier, afin de bénéficier de tarifs plus avantageux. Le prix unitaire d'un coupe-vent, flocage des logos inclus, est fixé à 20 €.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

- ⇒ Concernant la demande de surveillance de la circulation des poids lourds en zone résidentielle, une période de contrôle a été menée par la Police Municipale du 15 au 31 mars derniers. Aucune infraction n'a été constatée. Néanmoins, la Police Municipale restera vigilante sur ce secteur.
- ⇒ Toulouse Métropole a validé la demande de travaux visant à réaliser le crépi du mur de clôture de ses bâtiments, situés à l'angle du boulevard Salvador Allende et du chemin des Cévennes. Les travaux devraient être effectués au cours de l'année

V. AGENDA

- **21 mai, 16h-17h** : « La Tournée du climat et de la Biodiversité », visite guidée avec des scientifiques, Maison des Transitions Écologiques



- **22 mai, 15h-19h** : Forum « Énergie maîtrisée, économies assurées », Maison Citoyenne de la Naspe
- **24 mai, 8h-12h** : Stand des Comités de quartier au Marché de plein vent
- **13 juin, 18h-00h** : Repas-partagé des Comités de quartier, Centre de Loisirs du Cabirol. Les membres sont conviés ainsi que leur conjoint(e) et leurs enfants.

- **6 septembre** : Journée des Nouveaux Columérins et Forum des Associations
- **7 septembre** : Course des Boulevards
- **13 septembre** : Stand des Comités de quartier au Marché de plein vent
- **20 septembre** : World Clean Up Day

Fin de réunion : 21h00

Date de la prochaine réunion informelle :

- **Mercredi 21 mai 2025 à 19h30, École Élémentaire Simone Veil.**

Date de la prochaine réunion mensuelle :

- **Mardi 3 juin 2025 à 19h30, Maison Citoyenne EN JACCA**